



**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2020/2021**

SOMMAIRE

1. RAPPORT D'ACTIVITE.....	5
2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2021	9
2.1 Bilans Consolidés.....	9
2.2 Comptes de résultats Consolidés	10
2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	11
2.4 Tableau de variation des capitaux propres	12
3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES	13
Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants	13
1-1 Base d'établissement des comptes.....	13
1-2 Saisonnalité	14
1-3 Faits marquants.....	14
Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation	15
3.1 Référentiel comptable.....	15
3.2 Méthodes de consolidation.....	15
3.3 Règles et méthodes comptables	16
3.4 Retraitements de consolidation	22
Note 3 - Périmètre de consolidation	24
3.1 Organigramme	24
Note 4 - Immobilisations incorporelles	25
4.1 Ecart d'acquisition	25
4.2 Immobilisations incorporelles	25
Note 5 - Immobilisations corporelles.....	27
Note 6 – Immobilisations financières.....	29
Note 7 – Créances	30
Note 8 – Disponibilités	31
Notes annexes aux postes de Passif	32
Note 9 – Capitaux propres	32
Note 10 – Provisions	34
Note 11 – Emprunts et dettes financières.....	35
Note 12 – Dettes d'exploitation et comptes de régularisation.....	36
Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle	38
Note 14 – Subventions	39

Comptes consolidés semestriels au 28 février 2021

Référentiel CRC 99-02

Note 15 – Charges de structure	39
Note 16 – Dépenses de Personnel.....	39
Note 17 – Amortissements, provisions et transferts de charges	40
Note 18 – Résultat financier.....	41
Note 19 – Résultat exceptionnel.....	42
Note 20 – Impôts	42
Note 21 – Résultat par action	44

1. RAPPORT D'ACTIVITE

Résumé :

- Chiffre d'affaires stable, malgré une base de comparaison exigeante ;
- Effet des mesures de rationalisation sur la rentabilité :
 - EBE à 0,3 M€ (en amélioration de +0,7 M€ sur un an),
 - Résultat net -0,4 M€ (en hausse de +0,7 M€) ;
- Renforcement de la structure financière avec 2,0 M€ de PGE ;
- Perspective confirmée de croissance rentable pour l'exercice 2020-2021.

Du fait de l'activité fortement concentrée sur la période estivale (juin à septembre), les comptes consolidés semestriels (septembre à février) sont le reflet d'une période au cours de laquelle le Groupe ne réalise qu'une part mineure de son chiffre d'affaires annuel. Cette tendance a néanmoins été atténuée sur le dernier exercice par la réouverture tardive des établissements en lien avec la crise sanitaire mondiale et la montée en puissance des services connectés facturés sur une base annuelle.

Gérard Tremblay, Président Directeur Général d'OSMOZIS, déclare : « Nous sommes très heureux de présenter des résultats semestriels en nette progression et notamment un EBE positif sur un premier semestre, ce qui n'a jamais été réalisé depuis la création d'Osmozis en 2005. Ceci a été possible grâce aux impacts vertueux de la rationalisation de notre structure sur la rentabilité du Groupe. De plus, en comparant ce semestre au même semestre de l'année dernière à fin février 2020 avant la crise sanitaire, nous avons réussi à obtenir le même chiffre d'affaires. Aujourd'hui, la transition de notre modèle vers une offre étendue de Services Premium accélérant la digitalisation des campings permet d'alléger la dépendance aux revenus saisonniers des consommations de données et de répondre aux nouveaux enjeux d'accueil, de sécurité et de confort des usagers de l'hôtellerie de plein air. Grâce à la suppression des limitations de déplacement, les consommations Internet des vacanciers en mai 2021 sont supérieures à celles de mai 2019 (année hors Covid), ce qui est très encourageant pour cette saison estivale. »

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT (+11%)

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2020-2021 atteint 3 112 k€, stable par rapport au premier semestre 2019-2020. Cette performance est particulièrement remarquable car elle égale quasiment, malgré le second confinement en novembre 2020, le niveau atteint l'année dernière (1er septembre 2019 - 29 février 2020), période sans restriction sanitaire. Osmozis continue ainsi de démontrer toute la résilience de son modèle et la puissance de son offre de services, avec le détail par activité suivant :

- Le chiffre d'affaires des Services Premium d'abonnement, axe central de sa stratégie de

Comptes consolidés semestriels au 28 février 2021

Référentiel CRC 99-02

déploiement commercial, atteint 2 590 k€ en hausse solide de +11% grâce au succès continu de la large gamme de services connectés à destination des exploitants et à la récurrence des revenus issus de leur facturation par abonnement ;

- La Consommation Périodique qui ressort à 522 k€ en contraction de 300 k€, demeure affectée par la crise sanitaire, empêchant une pleine capacité des établissements d'hôtellerie de plein air, ou leur fermeture périodique et la réduction drastique des flux de touristes étrangers, intenses consommateurs de données internet par WiFi.

Données non auditées – en K€	S1 2019-2020	S1 2020-2021	Variation nette
SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	2 308	2 590	10,88%
En % du chiffre d'affaires total	74%	83%	9,00%
CONSOMMATION PERIODIQUE	822	522	-36,50%
En % du chiffre d'affaires total	26%	17%	-9,00%
TOTAL GROUPE	3 130	3 112	-0,58%

FORTE AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE, EBE À +0,3 M€

Données non auditées - en k€	S1 2019-2020	S1 2020-2021
Chiffre d'affaires	3 130²	3 112
Produits d'exploitation	764	954
Charges d'exploitation ¹	4 343	3 814
<i>dont autres achats et charges externes</i>	2 050	1 592
<i>dont charges du personnel</i>	2 124	2 084
EBE²	-405	252
% du chiffre d'affaires	-13%	9%
Dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges	914	1 036
Résultat d'exploitation	-1 362	-784
Résultat financier	-99	-115
Résultat exceptionnel	-63	-41
Produit d'impôt différé	411	461
Résultat net du Groupe	-1 114	-479

[1] Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges

¹ Hors dotations.

² Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des immobilisations, dotations aux provisions pour risques et charges, dotations aux provisions sur actifs circulants et reprises de provisions.

Comptes consolidés semestriels au 28 février 2021

Référentiel CRC 99-02

Conformément à la trajectoire de rentabilité observée au second semestre 2019-2020, Osmozis a atteint un EBE de +252 k€, positif pour la première fois au cours d'un premier semestre de son exercice, et ce, malgré un contexte de crise sanitaire freinant la consommation de données sur les sites de vacances. Le travail d'optimisation de la structure de coûts a permis de réduire les charges d'exploitation de 529 k€, pour atteindre 3 814 k€. La baisse du taux de commission dans la formule Partage a contribué à cette réduction. Aussi, l'effort s'est essentiellement porté sur les achats et les frais de publicité diminuant le niveau général des charges externes alors que les charges de personnel ont été maintenues à 2,1 M€. Le résultat d'exploitation ressort à -784 k€ contre -1 362 k€ un an plus tôt, après prise en compte de dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges à hauteur de 1 036 k€ qui reflètent les efforts R&D du Groupe et le niveau élevé de nouvelles installations sur site qui créent les revenus futurs.

Le résultat financier atteint -115 k€, comprenant principalement 196 k€ d'intérêts versés sur la dette du Groupe en partie compensés par des autres produits financiers.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -41 k€, issus d'une reprise de provision pour litige, et d'un produit d'impôt de 461 k€ (incluant le CIR), le résultat net du Groupe s'établit à -479 k€, en amélioration de +635 k€ comparé au 29 février 2020.

SOUSCRIPTION DE PGE POUR 2,0 M€ ; DETTES MOYEN - LONG TERME : 80 % AU-DELÀ DE 2024

Données non auditées – en k€	31/08/2020	28/02/2021
Capitaux propres – Part du Groupe	6 068	5 589
Endettement financier brut	12 790	14 266
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5 142	2 988
Endettement financier net	7 648	11 277

Au 28 février 2021, les capitaux propres d'Osmozis s'établissaient à 5 589 k€ pour une trésorerie brute de 2 988 k€ et un endettement financier net de 11 277 k€. Afin de poursuivre activement sa stratégie de développement, Osmozis a souscrit plusieurs prêts pour 2,7 M€ dont 2,0 M€ de prêts garantis par l'État, pour un montant total de 2,0 M€ ainsi qu'un prêt de 0,7 M€. Cette dette a majoritairement une maturité à long terme avec 80 % remboursables au-delà de 2024.

Au cours de ce semestre, le Groupe a poursuivi l'investissement dans son parc de bornes et d'objets connectés, il a notamment constitué des stocks, particulièrement des serrures connectées, en vue de l'exercice à venir et en anticipation des tensions sur le marché des composants électroniques. Au cours du semestre, Osmozis a aussi procédé aux remboursements d'emprunts bancaires pour 1 289 k€, après prise en compte de nouveaux emprunts, les flux de financement s'établissent à +1 476 k€. La trésorerie a également permis de financer la saisonnalité de l'activité (flux liés à l'activité de -1 170 k€)..

PERSPECTIVE DE CROISSANCE RENTABLE CONFIRMÉE

À moyen terme, Osmozis entend poursuivre son développement commercial, tout en maintenant sa trajectoire de rentabilité, en se concentrant sur les axes stratégiques suivants :

- L'augmentation des revenus par emplacement, avec la montée en puissance de la vente des Services Premium d'abonnement, comprenant une gamme complète de services IoT. Le potentiel commercial de cette gamme s'est fortement renforcé durant l'exercice, du fait du contexte sanitaire actuel, notamment la serrure connectée OsmoKey, qui s'est imposée comme une solution novatrice permettant la réouverture des campings en toute sécurité ;
- La poursuite de l'optimisation de la structure de coûts et le strict contrôle des charges d'exploitation pour améliorer la performance du Groupe. Dans ce cadre, Osmozis pilotera dorénavant l'activité de plusieurs pays européens depuis la France, avec en particulier la fermeture de la filiale allemande en 2021. De plus, afin de rationaliser sa structure de charges, le Groupe a mis en place début janvier 2021 un plan d'ajustement des effectifs, permettant d'économiser 250 k€ en année pleine.

Dans la continuité de ces axes de développement et de sa performance du premier semestre, Osmozis confirme son ambition de renouer avec une croissance rentable de ses activités sur l'ensemble l'exercice 2020-2021, grâce à la poursuite de son déploiement commercial et l'augmentation structurelle de sa rentabilité.

Compte tenu des incertitudes liées à la pandémie de Covid-19, le Groupe conditionne la réalisation de son ambition à la stabilisation de la situation sanitaire pour tout l'été 2021.

2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2021

OSMOZIS SA a été admis le 8 Février 2017 sur le Marché non-réglementé Euronext Growth. Compte tenu des règles applicables à Euronext Growth, OSOZIS SA doit publier un rapport semestriel arrêté au 28 février 2021 couvrant la période du 1er Septembre 2020 au 28 février 2021.

2.1 Bilan Consolidé

Actif	Notes	28/02/2021	31/08/2020
Ecart d'acquisition	note 4	2 459	2 459
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles	note 4	3 026	2 981
Immobilisations corporelles	note 5	7 184	6 002
Immobilisations financières	note 6	1 316	1 119
Participations par mise en équivalence			
Actif immobilisé		11 526	10 103
Stocks et en-cours			
Créances clients et comptes rattachés	note 7	3 493	2 516
Actifs d'impôts différés	note 7	2 054	1 631
Autres créances	note 7	1 489	968
Valeurs mobilières de placement	note 8	1 730	1 729
Disponibilités	note 8	1 258	3 414
Actif circulant		10 025	10 257
Comptes de régularisation	note 12	342	59
Total Actif		24 353	22 877
-	-	-	-
Passif		28/02/2021	31/08/2020
Capital social ou individuel		3 167	3 167
Primes d'émission, de fusion, d'apport		6 259	6 259
Ecart de réévaluation			
Réserves		-3 359	-1 393
Résultat Groupe		-479	-1 966
Provisions réglementées			
Titres en auto-contrôle			
Capitaux propres - Part du Groupe	note 9	5 589	6 068
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	note 10	201	244
Emprunts et dettes financières	note 11	14 266	12 790
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	note 12	738	572
Dettes fiscales et sociales	note 12	1 841	1 943
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	note 12	10	10
Autres dettes	note 12	155	290
Dettes	note 12	17 010	15 605
Comptes de régularisation	note 12	1 552	961
Total Passif		24 353	22 877

2.2 Compte de résultat Consolidé

	Notes	28/02/2021	29/02/2020
Chiffre d'affaires	note 13	3 112	3 130
Production stockée	note 13	767	545
Subventions d'exploitation	note 14	158	122
Reprises sur provisions		29	98
Autres produits	note 14	0	
Produits d'exploitation		954	764
Achats et variations de stocks		34	53
Autres achats et charges externes	note 15	1 592	2 050
Impôts et taxes		92	95
Charges de personnel	note 16	2 084	2 121
Dotations aux amortissements des immobilisations	note 17	1 036	884
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	30
Autres provisions et charges d'exploitation		13	23
Charges d'exploitation		4 850	5 256
Résultat d'exploitation		-784	-1 362
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers		81	31
Charges financières		196	130
Résultat financier	note 18	-115	-99
Résultat courant avant impôt		-899	-1 461
Produits exceptionnels		0	1
Charges exceptionnelles		41	64
Résultat exceptionnel	note 19	-41	-63
Impôt sur le résultat	note 20	-461	-411
Résultat des sociétés intégrées		-479	-1 113
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé		-479	-1 114
Résultat Groupe		-479	-1 114
Résultat hors-Groupe			
Résultat par action	note 21	-0,22	-0,52
Résultat dilué par action	note 21	-0,20	-0,49

2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Notes	28/02/2021	31/08/2020
Résultat net consolidé		-479	-1 966
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions		1 031	1 878
Variation des impôts différés		-461	-491
Plus-values de cession, nettes d'impôt		0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		92	-579
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation de stock		0	-84
Variation des créances clients et autres créances		1 782	-1 603
Variations des dettes fournisseurs et autres dettes		521	402
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		1 261	-2 089
Dont Intra-Groupe :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-1 170	1 509
Acquisition d'immobilisations		-2 624	-2 445
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		165	235
Incidence des variations de périmètres		0	-3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-2 459	-2 213
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes en intra-Groupe			
<i>Dont dividendes versés en intra-Groupe</i>			
<i>Dont dividendes reçus en intra-Groupe</i>			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		0	13
Emissions d'emprunts	note 11	2 765	4 785
Remboursements d'emprunts	note 11	-1 289	-1 775
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 476	3 023
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		-2 153	2 319
Trésorerie d'ouverture		5 142	2 823
Trésorerie de clôture		2 989	5 142

2.4 Tableau de variation des capitaux propres

En eur	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	3 163	4 589	265		8 017	0
Correction des A nouveaux		6			6	
Affectation en réserves		265	-265			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	4	9			13	
Résultat N-1			-1 966		-1 966	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre		-3			-3	
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	3 167	4 866	-1 966	0	6 068	0
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		-1 966	1 966			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N			-479		-479	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	3 167	2 900	-479	0	5 589	0

3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés pour les 6 mois clos le 28 février 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mai 2021.

La société mère du Groupe, OSMOZIS SA a au 28 février 2021 un capital de 3 167 200 euros, composé de 2 140 000 actions ordinaires.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants

1-1 Base d'établissement des comptes

Les présents états financiers consolidés comprennent OSMOZIS et ses filiales OSMOZIS IBERIA, OSMOZIS ITALIA et OSMOZIS GMBH (l'ensemble constituant le « Groupe »).

OSMOZIS est une société par actions à Conseil d'Administration, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 485 156 418. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, avenue de l'Europe — 34830 Clapiers.

OSMOZIS a été introduit en Bourse sur le marché Euronext Growth à Paris en février 2017 (ISIN : FR0013231180 - Mnémonique : ALOSM).

OSMOZIS Iberia est une société de droit Espagnol, créée le 9 octobre 2014, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Barcelone.

OSMOZIS Italia est une société de droit Italien, créée le 7 Août 2015, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Milan.

OSMOZIS GmbH est une société de droit Allemand, créée le 7 Mars 2016, au capital de 25 000 €, dont le siège social est basé à Sarrbrücken.

OSMOZIS a pour activité « la conception, la réalisation et la commercialisation de tous biens et services dans le domaine des télécommunications systèmes et services d'accès haut débit ».

1-2 Saisonnalité

Les résultats du Groupe subissent un effet de saisonnalité, essentiellement lié à la clientèle du Groupe. En effet, sauf à de très rares exceptions, les campings et villages vacances sont fermés à partir de fin septembre et n'ouvrent qu'au mois d'avril.

Le chiffre d'affaires semestriel est le reflet d'une période au cours de laquelle le Groupe ne réalise qu'une part mineure de son chiffre d'affaires annuel.

1-3 Faits marquants

L'exercice actuel est marqué par un renforcement des moyens financiers d'OSMOZIS afin de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué 4 prêts garantis par l'Etat (PGE) et un prêt pour l'achat de matériel (SG) dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès de la CIC de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Crédit Agricole de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la BNP de 125 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en novembre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Société Générale de 700 K€ pour l'achat de matériel sur une durée de 5 ans à taux fixe, dont le versement est intervenu en novembre 2020.

1.2.1 Rappel des évènements marquants de l'exercice clos le 29 février 2020

Au 1^{er} septembre 2019, OSMOZIS a réalisé une Transmission Universelle de Patrimoine avec la société EWI-MediaWiFi

OSMOZIS a par ailleurs émis un emprunt obligataire de 4 M€ afin de soutenir sa croissance et son développement. Cette opération s'est déroulée le 24 décembre 2019.

Le 27 janvier 2020, OSMOZIS a procédé à une augmentation de capital de 4 K€ suite à la conversion de 3 000 BSPCE.

OSMOZIS a souscrit deux nouveaux emprunts. Un de 270 K€ auprès de la Société Générale sur une durée de 5 ans au taux fixe de 0.47% dont le versement est intervenu en décembre 2019. Un autre de 430 K€ auprès de la Société Générale sur 5 ans au taux fixe de 0.44%, dont le versement est intervenu en octobre 2019.

1.2.2 Rappel des évènements marquants de l'exercice clos le 28 février 2019

Le 3 décembre 2018, OSMOZIS a souscrit un nouvel emprunt auprès de La banque populaire du Sud pour un montant total de 730 K€ sur une durée de 7 ans au taux fixe de 1.37%.

Le 11 décembre 2018, OSMOZIS a réalisé une Transmission Universelle de Patrimoine avec la société LOGMIS.

Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) du 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2016-08 du 02/12/2016. Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

3.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.
- ✓ Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du

Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes les sociétés consolidées, ces dernières sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.5.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Le chiffre d'affaires du Groupe est comptabilisé de la manière suivante :

- Dans le cadre des contrats dits « Partage », le Groupe commercialise des accès WiFi auprès des vacanciers sur les Campings et les Résidences de Vacances (les Sites). Les utilisateurs achètent soit une carte d'accès sur les sites soit un forfait sur le portail internet d'OSMOZIS.

Les accès WiFi sont facturés aux vacanciers soit sous forme de forfaits en nombre de jours de connexion illimitée, soit sous forme de forfaits pour un nombre d'heures de connexion.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la consommation des heures et des jours de connexion par les utilisateurs.

Par ailleurs, dans le cadre de ces contrats, OSMOZIS facture aux Sites une prestation d'installation des équipements. Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est reconnu à la réception des installations.

- Lorsque les centres de vacances optent pour l'autre formule dite « Premium », le Groupe facture aux Sites un loyer de mise à disposition des installations WiFi. Le centre de vacances facture alors lui-même l'accès WiFi à l'utilisateur final sur la base d'un tarif qu'il définit librement. Le chiffre d'affaires correspondant au loyer de mise à disposition des installations

aux Sites est reconnu lorsque le service est rendu.

- Le Groupe commercialise par ailleurs des services connectés dits SMART tels que la vidéo-surveillance sans fil, des outils de gestion technique hôtelière, des solutions d'alerte sonore et plus récemment des serrures connectées. Le Groupe reste propriétaire des installations réalisées sur les Sites et les loue à ces derniers. Ces prestations sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque le service a été rendu.

2.5.2 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation sectorielle se fait entre :

- Les ventes d'accès internet WiFi, à travers les formules « Partage » et « Premium ». Ces deux formules sont regroupées dans le même secteur car, quelle que soit la formule retenue par le Site, la prestation rendue par OSMOZIS est identique et réalisée avec le même matériel. Contractuellement, les Sites peuvent par ailleurs passer de la formule Partage à la formule Premium à des conditions qui permettent à OSMOZIS de générer des revenus comparables pendant la durée du contrat.
- Les prestations de services connectés (location de matériels connectés tels que les caméras de vidéo-surveillance...).

Par ailleurs, le Groupe distingue 2 secteurs géographiques :

- La France, implantation d'origine du Groupe ;
- Hors France, sur lequel le Groupe se développe progressivement. Au 28 février 2021 ce secteur correspond à l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

2.5.3 Ecarts de première consolidation

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le Groupe OSMOZIS a fait l'acquisition de 100% des parts de la société LOGMIS au 1er décembre 2017 et le 24 mai 2019, 100% des parts de la société E-WI TELECOM. Il a été constaté pour ces opérations un écart d'acquisition de 2 459 219 € à la clôture. L'écart de première consolidation a été affecté en totalité en écart d'acquisition. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe. Il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Dépréciation

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

La méthode d'évaluation retenue pour les tests de dépréciation est celle des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces calculs sont effectués à partir de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée durant la période du 1^{er} semestre 2021.

2.5.4 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalables, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant de dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de

développement iront au Groupe ;

- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les frais de développement sont soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel le Groupe opère, ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour le Groupe.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur la période du 1er septembre 2020 au 28 février 2021.

2.5.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement CRC n°2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Catégorie	Mode	Durée
Prototypes	Linéaire	3 ans
Frais de développement	Linéaire	2/5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

2.5.6 Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

2.5.8 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.5.9 Engagements de retraite

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe ne figurent pas au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Télécommunications ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation brut : 0.68 % ;
- Taux de rotation du personnel : 15 % ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour chaque période.

2.5.10 Comptabilisation des impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné, 28% pour la filiale espagnole, 32% pour la filiale italienne et 30% pour la filiale Allemande.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

2.5.11 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les instruments dilutifs sont les obligations convertibles en actions et les BSPCE accordées au management (Voir Note 9).

2.5.12 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général.

2.5.13 Changements de méthodes comptables

Néant

2.5.14 Méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI / NON / NA
Comptabilisation des contrats de location-financement	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	NON
Etalement des frais d'émission des emprunts	OUI
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NA

2.5.15 Dérogations

Néant

3.4 Retraitements de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des entités du Groupe :

2.6.1 Transactions intra-Groupes

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

2.6.2 Frais d'établissement

En application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le Groupe comptabilise en charges les frais de constitution, de transformation et de premier établissement.

2.6.3 Crédits d'impôt recherche

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt recherche (CIR) sont requalifiés en tant que subvention d'investissement et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement inscrits en immobilisations

Ce retraitement se justifie par la volonté du Groupe de porter une approche économique, puisque le CIR n'est pas un crédit d'impôt assis sur les bénéficiaires, et se trouve ainsi classé en bas du compte de résultat des comptes individuels uniquement par contrainte fiscale.

Par conséquent, pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2-5-4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'investissement » et est ramené au résultat (rubrique Subventions) au même rythme que les dotations aux amortissements de frais de développement comptabilisées sur l'exercice.

La partie du CIR qui correspond aux frais de développement non amortis a été comptabilisée en « Produits constatés d'avance ».

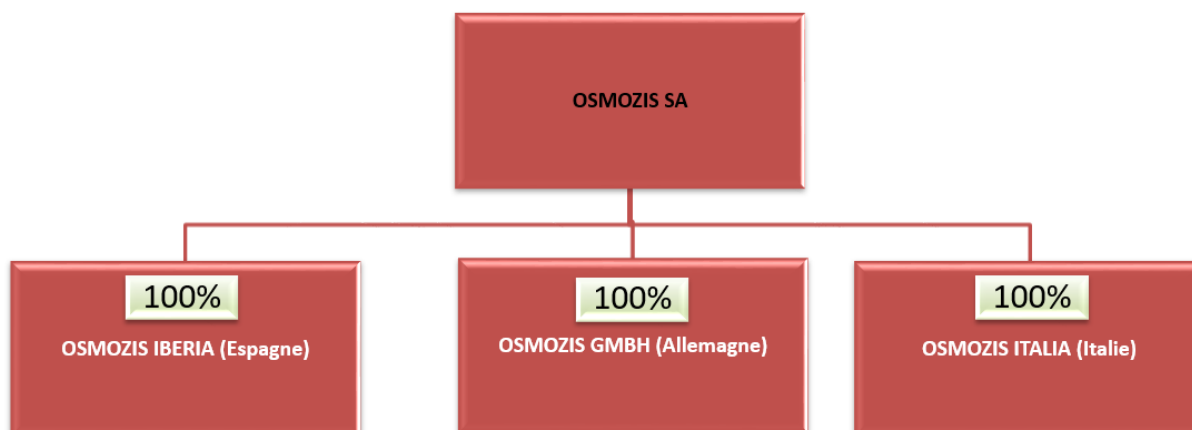
2.6.4 Frais d'émission d'emprunt

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Organigramme

Au 28 février 2021



OSMOZIS IBERIA a été créée en 2014.

OSMOZIS Italia a été ouverte en 2015.

Les filiales OSMOZIS GMBH en Allemagne a été créée en 2016.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif.

Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

ENTITE	SIEGE SOCIAL	SIREN	28/02/2021			31/08/2020		
			% de contrôle	% d'intégration	Méthode	% de contrôle	% d'intégration	Méthode
OSMOZIS SA	CLAPIERS	494 209 117	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
OSMOZIS IBERIA	BARCELONE	B-66393570	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS GMBH	SAARBRUCKEN	DE304619531	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS ITALIA	MILAN	MI-2074091	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS B.V	AMSTERDAM	856 418 675				100%	100%	IG
OSMOZIS LTID*	LONDRES	10983192				100%	NC	NC

IG : Intégration globale / NC : Non Consolidée

* OSMOZIS LTD a été créée en septembre 2017 et n'a pas démarré son activité, elle n'a jamais été consolidée du fait de son caractère non significatif. Cette entité est fermée depuis le 22 septembre 2020.

Notes annexes aux postes de l'Actif

Note 4 - Immobilisations incorporelles

4.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond aux écarts de première consolidation des sociétés LOGMIS et E-WI, acquises en 2017 et 2019

Ces écarts de première consolidation ont été affectés en totalité en écart d'acquisition, représentant le portefeuille clients de ces sociétés. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations de « frais de développement » sont constituées principalement par des frais de développement qui sont liés à des projets internes au Groupe sur le réseau WIFI maillé et les services connectés « Smart » qui sont adaptés sur ce même réseau WIFI maillé. Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe a engagé des frais de développement sur les projets suivants : FIRMWARE des bornes WiFi, « produit de clef connectée « OSMOKEY » et le produit d'économie d'eau et d'électricité « OsmoPowerWater ».

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Comptes consolidés semestriels au 28 février 2021

Référentiel CRC 99-02

Les mouvements au **28 février 2021** concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459					2 459
Frais de recherche et développement	8 575		545			9 120
Concessions, brevets et droits similaires	474		23			497
Fonds commercial	40					40
Autres immobilisations incorporelles	101					101
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immos. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	9 190		568			9 758

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de recherche et développement	5 774		489			6 263
Concessions, brevets et droits similaires	337		32			369
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	98		2			100
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immos. incorporelles						
Amortissements et provisions	6 209		523			6 732

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459					2 459
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 801		56			2 857
Concessions, brevets et droits similaires	137		-9			128
Fonds commercial	40					40
Autres immobilisations incorporelles	3		-2			1
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immos. incorporelles						
Valeurs nettes	2 981		45			3 026

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées essentiellement par le matériel d'installation WIFI sur les campings et les résidences de vacances mais aussi par le matériel des produits « SMART ». Conformément aux contrats commerciaux, l'installation et la mise à disposition des équipements n'entraînent aucun transfert de propriété et restent la propriété exclusive et insaisissable d'OSMOZIS. Les acquisitions faites entre le 1^{er} septembre 2020 et le 28 février 2021 sont essentiellement les composants qui rentrent dans la production des bornes et des produits « SMART ».

A compter du 1^{er} septembre 2020, les frais de personnel relatifs aux installations sont désormais inclus dans les immobilisations, afin de donner une meilleure information financière.

Le calcul de la production en-cours = Stock initial des produits (SI) + Production des produits (ES) – Installation des produit (SS). Ensuite le coût de production par type de bornes est calculé. Cette production en cours ne fera pas l'objet d'amortissement étant donné qu'elles n'ont pas été installées et mises en service.

Les mouvements au **28 février 2021** concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	8		1		9
Installations techniques, matériel, outillage	13 943		1 846		15 789
Autres immobilisations corporelles	338		11		349
Immobilisations en cours	955			161	794
Avances et acomptes					
Valeurs brutes	15 244		1 858	161	16 941

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	3				3
Installations techniques, matériel, outillage	8 970		497		9 467
Autres immobilisations corporelles	269		16		285
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements et provisions	9 242		513		9 755

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	5		1		6
Installations techniques, matériel, outillage	4 973		1 349		6 322
Autres immobilisations corporelles	69		-5		64
Immobilisations en cours	955			161	794
Avances et acomptes					
Valeurs nettes	6 002		1 345	161	7 184

Note 6 – Immobilisations financières

L'augmentation des autres immobilisations financières concerne la souscription d'un compte à terme pour 200K€.

Les mouvements au **28 février 2021** concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	10					10
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1					1
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 115		200			1 315
Créances rattachées à des participations	11			2		9
Valeurs brutes	1 137		200	2		1 335

Provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	10					10
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	8					8
Provisions	18					18

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1					1
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 115		200			1 315
Créances rattachées à des participations	3			2		1
Valeurs nettes	1 119		200	2		1 316

Note 7 – Créances

Au **28 février 2021**, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

Valeurs brutes	Brut	Provisions	Net
Créances clients et comptes rattachés	3 602	-109	3 493
Actifs d'impôts différés	2 054		2 054
Autres créances *	1 489		1 489
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs brutes	7 145	-109	7 036

**Les autres créances comprennent notamment les produits à recevoir correspondant à l'estimation du crédit d'impôt recherche et innovation (CIR) de l'année civile 2020 pour 373 K€. Elles comprennent également les créances de CIR de 2019 pour 397 K€.*

Outre les quelques créances donnant lieu à dépréciation, les créances à plus d'un an s'inscrivent dans le cadre des contrats Partage. Au titre de ces contrats, OSMOZIS facture au client une prestation d'installation lors de la réception par le Site. Cette prestation est payable par un acompte initial et le solde par une compensation avec les commissions que le site percevra au fur et à mesure des ventes d'accès WiFi. La saisonnalité de l'activité étant importante, des installations non encore réglées au 28 février 2021 le seront pour l'essentiel lors de la saison suivante, soit sur la période mars à septembre 2021. La société estime qu'en moyenne les frais d'installation sont réglés sur un peu plus de 2 saisons complètes.

La provision pour créances clients s'élève à 109 K€ et concerne 10 clients dont un client pour 55 K€.

Note 8 – Disponibilités

Au **28 février 2021**, la trésorerie du Groupe s'élève à 2 989 K€ contre 5 142 K€ au 31 Août 2020

Disponibilités	28/02/2021	31/08/2020
Valeurs mobilières de placement nettes*	1 730	1 729
Disponibilités	1 258	3 413
Trésorerie active	2 989	5 142
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive		
Trésorerie nette	2 989	5 142

* Les valeurs mobilières de placement prennent en compte les actions propres détenues par OSMOZIS France.

OSMOZIS détient 34 354 actions propres en date du 28/02/2021 contre 33 233 actions propres en date du 31/08/2020.

Notes annexes aux postes de Passif

Note 9 – Capitaux propres

Le capital de la société OSOZIS se répartit au **28 février 2021** comme suit :

En Eur	Valeurs unitaires	Nombre d'actions	Total
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	89 000	131 720
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	782 000	1 157 360
ACTIONS P1	1,48	974 000	1 441 520
ACTIONS P2	1,48	295 000	436 600
TOTAL CAPITAL		2 140 000	3 167 200
PRIME EMISSION BRUTE	9,02	782 000	7 053 640
FRAIS EMISSION IPO NETS*			803 052
PRIME EMISSION BSPCE	2,96	3 000,00	8 880
TOTAL PRIME EMISSION			6 259 467
			TOTAL CAPITAL ET PRIME D'EMISSION
			9 426 669

Il existe également des titres donnant accès au capital :

- **10** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2016) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 5 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 12, 915€, soit 1,480 € de valeur nominale et 11, 435 € de prime d'émission ;
- **25 650** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2017) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.92 €, soit 1,480 € de valeur nominale et 7.44 € de prime d'émission ;
- **5 000** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2018) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.92 €, soit 1,480 € de valeur nominale et 7.44 € de prime d'émission ;
- **20 000** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2018) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4.44€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 2.96€

de prime d'émission ;

- **40 000** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2018) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4.44€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 2.96€ de prime d'émission ;
- **24 000** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2019) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.02€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 6.54€ de prime d'émission ;
- **12 000** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2019) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 10.04€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 8.56€ de prime d'émission.
- **83 500** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2020) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.45€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 3.97€ de prime d'émission.
- **15 750** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2020) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.565€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 4.085€ de prime d'émission.

Soit un total de 225 910 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

Répartition du Capital si Exercice des BSPCE

	28/02/2021	31/08/2020
Actions ordinaires	2 140 000	2 140 000
BSPCE	225 910	217 664
NB maximal d'actions	2 365 910	2 357 664

Note 10 – Provisions

Au cours de l'exercice clos au **28 février 2021**, le montant et les mouvements des différents comptes de provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour risques	109			4		105
Provisions pour impôts différés	134			38		96
Provisions pour charges						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	243			42		201
Provisions sur titres de participation	10					10
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées	8					8
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immob. Financières						
PROV SUR IMMO FINANCIERES	18					18
Provisions sur actions propres						
Provisions sur comptes clients	110					110
Provisions pour charges						
PROV. POUR DEPRECIATIONS	110					110
TOTAL GENERAL	353		0	42		329

Note 11 – Emprunts et dettes financières

Les dettes Financières au **28 février 2021** sont composées de :

EMPRUNTS	Ouverture	Variation de Périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	4 000				4 000
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 705		2 685	1 204	10 186
Dettes financières de crédit-bail					
Concours bancaires courants					-
Emprunt en crédit-bail					
Intérêts courus sur Emprunts	85		80	85	80
Emprunts et dettes financières divers					
TOTAL GENERAL	12 790		2 765	1 289	14 266

OSMOZIS a souscrit quatre PGE dont un auprès de la Banque Populaire pour 620K€, un auprès du CIC pour 620 K€, un auprès du Crédit Agricole pour 620K€, un auprès de la BNP pour 125K€ et un prêt pour l'achat de matériel auprès de la Société Générale pour 700 K€.

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 000		4 000	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 186	1 462	8 151	572
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants	0	0	0	0
Emprunt en crédit-bail	0	0	0	0
Intérêts courus sur Emprunts	80	80	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0		0
TOTAL GENERAL	14 265	1 542	12 151	572

Note 12 – Dettes d’exploitation et comptes de régularisation

Les dettes d’exploitation au **28 février 2021** s’analysent comme suit :

Valeurs brutes	28/02/2021	31/08/2020
Fournisseurs	738	572
Dettes fournisseurs	738	572
Dettes sociales	1 031	1 058
Dettes fiscales	810	885
Dettes sur immobilisation	10	10
Comptes courants passif		
Autres dettes	155	290
Autres dettes d'exploitation	2 006	2 243
Total des dettes d'exploitation	2 745	2 815

dont :

A moins d'un an **2 745** **2 815**

A plus d'un an et moins de cinq ans

A plus de cinq ans

Les comptes de régularisation s'analysent comme suit au **28 février 2021** :

Actif

	28/02/2021	31/08/2020
Charges constatées d'avance	300	16
Prime de remboursement des obligations sur emprunt obligataire		
Frais d'émission des emprunts	42	42
Total compte de régularisation	342	58
dont:		
A moins d'un an	342	58
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Passif

	28/02/2021	31/08/2020
Chiffre d'affaires facturé d'avance	612	28
Produits constatés d'avance sur CIRI (Crédit d'Impôt Recherche et Innovation) comptabilisé en subvention	940	933
Total compte de régularisation	1 552	961
dont:		
A moins d'un an	1 552	961
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Notes annexes aux postes du Compte de Résultat

Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle

Chiffre d'affaires et information sectorielle

Chiffre d'affaires semestriel en croissance

Données non auditées – en K€	S1 2019-2020	S1 2020-2021	Variation nette
SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	2 308	2 590	10,88%
En % du chiffre d'affaires total	74%	83%	9,00%
CONSOMMATION PERIODIQUE	822	522	-36,50%
En % du chiffre d'affaires total	26%	16%	-10,00%
TOTAL GROUPE	3 130	3 112	-0.58%

Le chiffre d'affaires d'OSMOZIS s'élève à 3 112 K€ au premier semestre, en légère diminution de 0.58% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

La consommation périodique diminue sensiblement suite à ces mesures. Néanmoins le service premium d'abonnement dépasse le niveau atteint l'année dernière durant la période (1er septembre 2019 – 29 février 2020) qui s'était déroulée avant que la crise sanitaire ne vienne frapper l'ensemble du secteur touristique et conduise à la fermeture des sites hôteliers européens.

Au cours de ce premier semestre, Osmozis a poursuivi la transition de son modèle au travers de l'offre d'une solution complète de services connectés, vendue essentiellement sous forme d'abonnement Premium, nécessaires à la transformation numérique des campings et résidences de vacances. Cet essor des Services Premium Osmozis permet de plus que compenser les conséquences directes de la crise sanitaire sur la baisse conjoncturelle des consommations périodiques des vacanciers. Osmozis continue ainsi de démontrer toute la résilience de son modèle et la puissance de son offre de services, avec le détail par activité suivant :

- Le chiffre d'affaires des Services Premium d'abonnement, axe central de sa stratégie de déploiement commercial, atteint 2 590 k€ en hausse solide de +11% grâce au succès continu de la large gamme de services connectés à destination des exploitants et à la récurrence des revenus issus de leur facturation par abonnement ;

- La Consommation Périodique qui ressort à 522 k€ en contraction de 300 k€, demeure affectée par la crise sanitaire, empêchant une pleine capacité des établissements d'hôtellerie de plein air, ou leur fermeture périodique et la réduction drastique des flux de touristes étrangers, intenses consommateurs de données internet par WiFi.

Note 14 – Subventions

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation à hauteur de 158 K€ au 28 février 2021 et de 122 K€ au 29 février 2020.

SUBVENTIONS	28/02/2021	29/02/2020
Subventions d'exploitation		
Crédit Impôt Recherche Innovation	158	122
Total	158	122

Note 15 – Charges externes

Charges externes	28/02/2021	20/02/2020
Charges de structure	429	496
Personnel intérimaire	55	4
Commission	378	610
Honoraires/publicité	182	327
Frais de déplacements	217	264
Frais internet client/serveur	235	205
Divers	96	144
TOTAL	1592	2050

Note 16 – Dépenses de Personnel

Charges de personnel	28/02/2021	29/02/2020
Salaires et traitements	1 498	1 560
Charges sociales	586	561
Total	2 084	2 121

Notons une maîtrise et une stabilité de la masse salariale entre février 2020 et février 2021.

Note 17 – Amortissements, provisions et transferts de charges

Au 28 février 2021, Les principaux postes d'amortissements et de provisions sont les suivants (en K€) :

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	28/02/2021	29/02/2020
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	523	434
Dotations amortissements immobilisations corporelles	513	450
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	<i>1 036</i>	<i>884</i>
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		<i>30</i>
<i>Dotations aux provisions actifs circulants*</i>		
Total dotations d'exploitation	1 036	914
Reprises aux provisions sur actif circulant		
Reprises aux provisions pour risques et charges	4	80
<i>Reprises d'exploitation</i>	<i>4</i>	<i>80</i>
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	<i>25</i>	<i>18</i>
Total reprises et transferts de charges d'exploitation **	29	98
Total Net	-1 007	-816

* "Autres provisions et charges d'exploitation" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

** "Reprises sur provisions" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

Note 18 – Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

RESULTAT FINANCIER	28/02/2021	29/02/2020
Charges d'intérêts sur comptes courants	-	-
Charges d'intérêts sur emprunts	189	104
Frais d'émission d'emprunt	-	1
Résultat net des écarts de change	1	-
Autres produits et charges financières	79	29
Transfert de charges	-	1
Dotations aux amortissements dont prime de non conversion sur emprunt obligataire	-	25
Dotations pour dépréciations des titres de participations et avances	-	-
Dotations pour dépréciations des VMP et actions propres détenues par Osmozis	4	-
Reprise pour dépréciations des actions propres détenues par Osmozis	-	-
Dotations pour dépréciations des actions propres détenues par Osmozis	-	-
Total résultat financier	115	100

Les autres produits portent essentiellement sur les revenus de capitaux mobiliers.

Note 19 – Résultat exceptionnel

	28/02/2021	29/02/2020
Produits sur cession d'éléments d'actif		
Quote part de subvention virée au résultat		
Produits sur créances antérieurement passées en perte		
Produits divers		1
Total des produits		1
Valeur nette comptable des éléments d'actif sortis		
Charges diverses	-41	-64
Total des charges	-41	-64
Résultat exceptionnel	-41	-63

Les charges diverses correspondent principalement à des indemnités prud'homales suite à un litige.

Note 20 – Impôts

Le taux d'impôt retenu est de 26 % au 28 février 2021.

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt. Tous les impôts différés ont été comptabilisés dès lors que leur récupération est probable.

PREUVE DE L'IMPOT	En Eur	TOTAL
Résultat consolidé après impôt		-478 529
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées		-478 529
Impôt réel		-461 125
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)		0
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées		-939 654
		-7 742
		-246 457
IMPOT THEORIQUE ENTITE		-254 199
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL		-206 926
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE		492
IMPOT THEORIQUE GROUPE		-253 707
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL		-206 434
JUSTIFICATION DE L'ECART		
Ecart sur base imposées à taux différenciés		
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt		
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER		
		-206 434
Incidence des différences permanentes		-170 911
Incidence des amortissements sur incorporels et GW		
Incidence des déficits antérieurs activés		
Déficits exercice non activés		7 760
Incidence des différences et variations de taux		
CICE, CIR et crédits d'impôts		-42 772
Utilisation de déficits antérieurs		-511
Justification de l'écart lié aux bases fiscales		-206 433
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL		-206 433

Détail de la charge d'impôt au 28 février 2021

Le produit d'impôt différé de l'exercice s'explique par la fiscalité différée et surtout par la reconnaissance d'impôts différés sur les déficits.

Charge d'impôt	En K€	TOTAL
Impôt exigible comptabilisé		
Impôt différé comptabilisé		-461
Impôt réel		-461
<i>Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)</i>		<i>0</i>
Impôt sur le résultat		-461

Les impôts différés se ventilent comme suit :

Ventilation des impôts différés	Base	Montant
Impôts différés passif sur retraitements	376	-38
Impôts différés actif sur retraitements		
Impôts différés actif sur déficit - France	1 656	-423
<i>Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)</i>		
Impôts différés sur déficit - Italie		
Impôts différés sur déficit - Allemagne		
Impôts différés sur déficit - Pays Bas		
Impôts différés sur déficit - Espagne		
Total	-2 032	-461

Note 21 – Résultat par action

Le calcul du résultat par action et du résultat dilué par action est présenté dans le tableau suivant :

En EUR	28/02/2021	29/02/2020
Résultat net part du Groupe	-479 000	-1 114 076
Nombre de titres émis à la clôture hors actions propres	2 140 000	2 140 000
dont Actions propres détenus par Osmozis France	34 354	33 203
Résultat par action	-0,22	-0,52
Nombre d'obligations convertibles en actions		
Nombre de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise	225 910	129 664
Nombre maximal d'actions	2 365 910	2 266 664
Résultat dilué par action	-0,20	-0,49